

L'Écho de la Plaine



Année 2018 / Numéro 22



Bazoches-Izy

www.bazoches-les-gallerandes-izy.fr

Infos pratiques

Coordonnées

Mairie de Bazoches-les-Gallerandes
62 Grande Rue
45480 Bazoches-les-Gallerandes
Tél. : 02 38 39 40 01
Fax : 02 38 39 36 30
Mail : mairie-bazoches-gal@wanadoo.fr
Mairie d'Izy
1 Place de la Mairie
Tél. : 02 38 39 35 58

Heures d'ouverture du secrétariat :

Bazoches-les-Gallerandes :
Lundi et mardi de 9 h à 12 h
Mercredi de 16 h à 19 h
Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h
Le 1^{er} samedi du mois de 9 h 30 à 11 h 30
Pas de permanence le samedi en juillet et août
Izy :
Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois
de 13 h 30 à 14 h 30
Permanence assurée par
M^{me} le Maire déléguée Danielle
Chatelain et une secrétaire.

Secrétariat de Mairie

Chantal AUVRAY :

DGS, Affaires générales,
Gestion du personnel, Finances,
Marchés publics, Élections, CCAS

Sandra TESSIER :

Urbanisme, État-Civil, Cimetière,
Comptabilité, Associations

Marion JOLLIVET :

Accueil / Standard, Logement,
Communication

Bibliothèque :

Lundi : 15 h30 – 17 h 00
Mercredi : 15 h 30 – 17 h 30
Vendredi : 15 h 30 – 17 h 30



SERVICE TECHNIQUE

Bienvenue à Diego
qui est venu renforcer
l'équipe du service
technique.

Rédaction : Mairie de Bazoches-les-Gallerandes – Izy
// Conception, réalisation, mise en page : Eugénie
Bachelard – 06 19 87 16 27 // Impression : Imprimerie
Images'in – Neuville-aux-Bois // Parution : N°22 –
2018 // Tirage : 700 exemplaires

Budget

Fonctionnement

Recettes

100 366,53 €
Produits des services
<u>463 381,50 €</u>
Impôts et taxes
<u>286 056,67 €</u>
Dotations
<u>44 465,99 €</u>
Produits de gestion
<u>28 614,58 €</u>
Atténuations de charges
<u>36 894,29 €</u>
Produits exceptionnels
<u>21 298,54 €</u>
Opérations d'ordre entre section
981 078,10 €

Dépenses

270 493,66 €
Charges à caractère général
<u>277 716,24 €</u>
Charges de personnel
<u>58 122,26 €</u>
Charges (Élus, SDIS, subventions, et organismes de regroupement)
<u>93 409,47 €</u>
Atténuation de produits (dégrèvements)
<u>616,83 €</u>
Charges financières
<u>150,00 €</u>
Charges exceptionnelles (Aides aux personnels)
<u>55 074,54 €</u>
Opérations d'ordre entre section
755 583,00 €

Investissement

Recettes

201 558,97 €
Dotations (FCTVA, TLE, excédent capitalisé)
<u>33 023,00 €</u>
Subventions
<u>500,00 €</u>
Emprunts & cautions
<u>500,00 €</u>
Cessions d'immo
<u>55 074,54 €</u>
Opérations d'ordre entre section
310 647,39 €

Dépenses

10 982,00 €
Subvention d'investissement
<u>27 202,63 €</u>
Remboursement d'emprunts
<u>8 572,00 €</u>
Immobilisations incorporelles
<u>3 640,00 €</u>
Immobilisations
<u>388 234,32 €</u>
Immobilisations en cours
<u>21 298,54 €</u>
Opérations d'ordre entre section
459 929,49 €



Madame, Monsieur,

Les travaux de la mairie étant terminés vous trouverez dans ces pages l'historique de la construction de ce bâtiment remarquable.

Une étude est engagée pour installer la vidéo protection sur notre commune, pour la sécurité de tous, avec le concours de la gendarmerie un plan d'installation a été établi, nous espérons des subventions pour le mettre en application.

De même une réflexion est en cours pour moderniser l'éclairage de notre commune et remplacer les lampes au mercure obsolètes par des lampes à led plus économiques avec une faible baisse d'intensité au cours de la nuit. Cela permettra de ne pas tout éteindre de minuit à cinq heure du matin, car nos concitoyens apprécient cet éclairage nocturne. Une économie notable sera alors réalisée.

La réfection des fondations de l'extension de la salle des fêtes, retardée par le choix du maître d'œuvre sera réalisée cette année, nous attendons le résultat des appels d'offre pour lancer les travaux. L'accessibilité de l'église sera terminée cette année.

Le zéro pesticide se met en place, une réunion publique est programmée courant avril, une sensibilisation est prévue le jour du vide grenier, les élèves de l'école élémentaire seront associés à cette action car la protection de l'environnement leur appartient. Des investissements sont nécessaires pour cette transition et l'aide de tous les habitants sera appréciée.

Un mot sur la déviation, des expropriations sont en cours elles conditionnent le début des travaux qui devraient commencer courant 2019.

Le siège de la communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret déménagera en cette fin d'année et prendra place dans les locaux de l'ancien collège réaménagé à cet effet. Les travaux sont actuellement en cours. Tous les services seront alors réunis sur ce site (services sociaux, ram, scolaire, etc.), par la suite le restaurant scolaire prendra aussi place dans ce bâtiment, ce qui permettra de distribuer les repas à l'ensemble des sites de la communauté de communes. Une partie du premier étage pourra accueillir des associations.

Malgré la baisse des dotations figée cette année, la rigueur reste de mise dans la gestion du budget de notre commune.

Votre maire, Jacques CITRON

Sommaire

■ Le budget	2
■ Le mot du maire	3
■ Actualités	4
Pèlerinage à St Christophe d'Izy	
Une sportive à l'honneur	
Le repas des aînés	
Les artisans commerçants à Bazoches – Izy en 1946	
Le fleurissement	
■ Travaux	7
Étapes de construction de l'édifice	
■ Associations	8
« Dans les Ouches »	
Courir pour Curie	
K-DANSE	
SACAPOF Club d'escalade	
Le Comité des fêtes : 2017	
Téléthon 2017	
Les folies intemporelles	
L'air du Temps	
Club des Anciens Jeunes de Bazoches-Izy	
Les associations de Bazoches – Izy	
■ Écoles	14
École maternelle	
École élémentaire	
Accueil périscolaire	
■ Infos	15
Vers la fin des pesticides dans les villes	
Les stationnements gênants et dangereux	
■ Entreprises	16
Liste des commerçants et artisans de Bazoches-Izy	
Liste des entreprises de Bazoches-Izy	
Santé	
Le RAM	
■ Tarifs communaux / État Civil	18
■ Infos pratiques	19

En bref

JARDIN DU SOUVENIR

Un nouveau columbarium a été installé dans le cimetière de Bazoches. Une stèle permettant d'identifier les défunts a été érigée dans chaque cimetière (Bazoches et Izy).



L'ANCIEN COLLÈGE DE BAZOCHES

La Communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret a entrepris la réfection de l'ancien collège de Bazoches. Le désamiantage a été effectué. Les travaux commenceront d'accueillir l'hôtel communautaire et le réfectoire des enfants de l'école élémentaire. Quelques salles seront réservées aux associations. L'état, le département et la CAF ont participé au financement de cette opération.



■ Pèlerinage à St Christophe d'Izy

Le pèlerinage existe depuis 1929, époque où l'abbé Robert, curé de Crottes-en-Pithiverais, constatant que l'église d'Izy était la seule à être dédiée à Saint-Christophe, en fit un lieu de pèlerinage.

Depuis cette date, le charmant village d'Izy a accueilli pèlerins et véhicules. Au fil des ans, la tradition est demeurée et l'on vient chaque année d'un peu partout participer au pèlerinage de la Saint Christophe à Izy. Les gens venaient autrefois faire bénir leurs voitures, mais aussi leurs tracteurs et leurs bicyclettes et tous les gens se réunissaient ensuite sur la place du village pour partager un grand goûter au profit de la paroisse. Dans la bénédiction des voitures, le prêtre ne voit aucune superstition. Il explique plutôt à sa manière que l'on peut vivre en chrétien, même au volant de sa voiture. Le fanion de Saint Christophe ne doit pas être synonyme d'immunité.

La confrérie de St Christophe

La confrérie est une association de prière pour les automobilistes et tous ceux qui voyagent. Faire partie de la confrérie, c'est prendre un engagement de prudence, de courtoisie et d'entraide ; c'est se faire solidaire de toutes les victimes de la route.

Un pèlerin écrit dans *Le journal du Loiret* du 4 août 1937

« C'est pour moi une tradition. Puisque j'ai commencé il y a quatre ans à assister au pèlerinage de Saint Christophe, je continuerai tant que je n'aurai pas un empêchement majeur. Et j'ajoute que je ne le regrette pas. Favorisé par un temps splendide, le pèlerinage d'Izy a obtenu un succès qui a dépassé celui des années précédentes. Les pancartes qui nous accueillent sont plus engageantes encore, plus aimables, je dirai même plus souriantes ; la signalisation sans reproche ; le service d'ordre assuré tant par la brigade de Chilleurs-aux-Bois que par les commissaires volontaires impeccables. Dans une église magnifiquement restaurée, grâce aux soins conjugués de la municipalité, des pèlerins et des paroissiens d'Izy, la cérémonie se déroule selon le rite habituel. Dans le sanctuaire, M. le chanoine Viossat archiprêtre de la cathédrale d'Orléans, préside. Tout à l'heure, il prononcera un bref, mais très éloquent panegyrique que diffuseront les haut-parleurs. Dans



le parc réservé aux voitures, les automobiles, soigneusement alignées, s'entassent. Quand elle défileront, par un heurt, pas un à coup, pas un accrochage. Et pourtant moi, je m'efforce comme chaque année "d'accrocher" l'abbé Robert, presque insaisissable.

– Alors Mr le Curé, cette fois vous êtes content ?
 Une foule immense, une masse imposante de voitures, une organisation parfaite ?
 – Sans doute me répond-il, mais c'est à vous que je le dois. Si nos amis pèlerins n'étaient pas aussi dociles à nos avis, croyez-vous qu'il serait possible de ranger et faire évoluer autour d'une petite place plus de quatre cents voitures, sans que le moindre incident puisse venir éclipser le sourire de nos pèlerins ? Il est vrai que Saint Christophe veille sur ses fidèles, et non seulement en ce jour solennel, mais toute l'année plus particulièrement aux jours de grande circulation puisque alors une messe est dite en l'église d'Izy pour tous les fidèles du volant.

On dit en latin : "nomen omen", le nom est un présage. "On s'accorde à dire que le nom d'Izy vient de la déesse Isis honoré autrefois dans ce pays". Si Izy devait son nom à la mythologie, il vaudrait mieux penser à Iris messagère des dieux (à l'image de Mercure) changée par Junon en arc en ciel. C'est l'étymologie proposée pour Izy, hameau de Josnes, à 9 kms à l'ouest de Beaugency : Iriacum. Source : *Blog de la Bibliothèque Diocésaine d'Orléans*



Lavis de Valentin Balan

Qu'il est agréable et réconfortant de passer une excellente après midi en accomplissant un acte de dévotion et de prudence surnaturelle. »

Dans La république du Centre (juillet 1982)

Ce dimanche 25 juillet, la petite église d'Izy devait se révéler beaucoup trop exigüe pour pouvoir accueillir tous les fidèles, d'autant que l'office religieux était cette année concélébré par Mgr Picandet d'Orléans, assisté de l'abbé Coumeau, curé de Bazoches-les-Gallerandes ; l'abbé Villoingt, curé d'Aschères ; l'abbé Fougereux, curé d'Outarville ; l'abbé Rousseau, curé de Chilleurs-aux-Bois ; l'abbé Baconnet, curé de Gidy ; l'abbé Rime, curé de Cerdon.

Cérémonie religieuse célébrée avec ferveur et à laquelle tous les pèlerins purent s'unir grâce à une sonorisation de qualité mise en place à leur intention.

Au cours de son homélie, Mgr Picandet devait tout d'abord dire la joie qu'il éprouvait à se retrouver en l'église d'Izy en ce jour de fête paroissiale. Il devait rappeler que Saint Christophe a été chargé d'une responsabilité auprès de nous, pour nous aider à voyager, et que, pour cette raison, nous devons lui exprimer du fond du cœur toute notre reconnaissance.

Le pèlerinage a lieu le dernier dimanche de juillet. Le pèlerinage est dédié à Saint Christophe patron des automobilistes. L'office du Pèlerinage est à 15 h 30 à l'église et le défilé des autos vers 16 h 30 sur la place ■

■ Une sportive à l'honneur

M^{me} Thérèse Hoebanckx, habitante de la commune, nous relate son parcours et sa participation aux Championnats du Monde Masters de Cyclisme.

« **L'**an dernier j'ai eu le plaisir de pouvoir participer aux Championnats du Monde Masters de Cyclisme (route et contre la monte) qui se déroulaient fin Août 2017 à Albi (Tarn). J'ai pu en faire partie grâce à ma victoire sur La Schlek Grand Fondo qui avait eu lieu le 20 Mai 2017 à Mondorf-les-Bains au Luxembourg. Les Championnats du Monde furent pour moi une très belle occasion de pouvoir me confronter aux meilleures mondiales. Le Contre la Monte se déroulait le jeudi 24 Août sur une distance de 22 km 900 que je boucle en 35 min 29" à environ 39 km/h de moyenne.

Un circuit très vallonné où le départ et l'arrivée se situaient sur l'autodrome d'Albi, j'arrive à décrocher la 3^e place et ainsi prendre la médaille de bronze.

La course en ligne du dimanche 27 Août sur un parcours de moyenne montagne de 100 kms ne fut pas une partie de plaisir, car dès le départ les concurrentes italiennes prennent tout de suite les choses en main. Après 15 kms de course nous avons un premier col de 7 kms que les concurrentes italiennes grimpent à un rythme très élevé. Une fois ce col passé, nous avons encore sur le reste du cir-



cuit 4 à 5 difficultés, plus courtes mais plus raides à grimper, avant d'arriver sur l'autodrome d'Albi pour sprint en petit comité où je décroche la 2^e place.

Malheureusement la victoire ne fut pas au bout, mais elle fut très proche, une médaille d'Argent et une médaille de bronze reviennent tout de même en plaine beauceronne de ces championnats.

Ce fut pour moi malgré tout de très beaux résultats et une belle satisfaction du travail fourni à l'entraînement tout au long de l'année. » ■

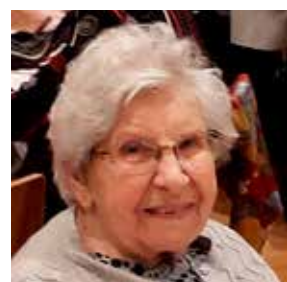
■ Le repas des aînés

Chaque année vers la mi novembre tous les habitants de plus de 70 ans sont conviés par le CCAS (Commission communale d'action sociale) et la commune à partager un repas, leurs conjoints, les conseillers municipaux, les membres du CCAS sont invités également moyennant une participation financière.

En 2017 nous étions encore plus d'une centaine attablés pour déguster le repas préparé par M^{me} Courtin et servi par des jeunes volontaires de la commune.

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, un colis leur est livré aux environs de Noël.

Nos deux doyens étaient toujours fidèles au poste, malheureusement M^{me} Thénot nous a quitté en ce début d'année, nous présentons nos condoléances à sa famille. ■



Les artisans commerçants à Bazoches – Izy en 1946

■ Bistrots :

Latger – Cirade (Café du Commerce) – Leprince (Café des Sports)
Flammery – Langlois (Hôtel de La Poste)
Brot (Café de la Mairie)
À Gueudreville :
Lecomte Vincent
À Izy : Sigot (dit Tintin) – Mesland

■ Bois et Charbons :

Ragobert

■ Bouchers :

Bordry Marcel

■ Boulangers :

Souchet – Giroguy Léon

■ Bourreliers :

Sainssard Frères
Lambert Gabriel

■ Camionneur

À Izy : Cochin Alfred

■ Charcutiers :

Lucas André

■ Charrons :

Girard Edouard
Girard Arthur (dit Turon)

■ Coiffeurs :

Chemin – Leprince
À Izy : Jatteau Nénesse

■ Cordonniers :

Arnault – Mousset
À Izy : Provenchere

■ Commerçant

Forain :

Bouchet Roger

■ Couvreur :

Leprince Léonce

■ Entreprises

de battages :

Doublier

■ Epiciers :

Latger – Brot – Grillere
Piet – Sainssard
Beaud’huy Jean
(Famillistère)

À Izy : Sigot (dit Tintin)

Ronceray Juliane

Bel (dit Père Bel)

■ Epiciers Merciers :

Sainssard – Chemin

■ Horloger :

Portheault

■ Maçons :

Mineau – Grivot
Bechu – Legendre
À Izy : Laluque Frères
Dupuis Clovis (dit Visco)

■ Marchand

de Grains :

Couturier Charles

■ Maréchaux-Ferrants :

Auvray Justin – Fadier
Henri (Mécanique Agricole)
Baillon (Le Maréchal)
À Izy : Buge

■ Menuisiers :

Bernois Henri

■ Mécanicien Auto :

Cadeau

■ Peintre :

Brot Auguste

■ Poissons légumes

fruits volaille :

Cirade Roland

■ Plomberie Chauffage :

Jatteau Robert

■ Tueux de cochons :

Lucas Jules – Bellier

Georges (vers 1950)

■ Tourneurs Chaisiers :

Marchand Marcel

■ Vins en Gros :

Garache Camille

■ Nouveautés

Vêtements :

Sainssard Rachel

■ Couturières :

M^{me} Garache
Mesdemoiselles Quillierier

■ Médecin :

Docteur Le Maire
Jean-Charles

■ Pharmacien

(vers 1951-1952) :

Laumonier

■ Dentiste :

Mounica – M^{me} Gautier
(1 fois par semaine)

■ Le Curé :

Angelini (Sa bonne
Melle Estelle)

■ Bureau de Poste :

Place de l’Église : Roucoul

■ Cantonnier

de Commune :

Pilette Elie

■ Garde Champêtre :

Favey Jules

■ Facteurs :

Pilte Jean – Arnault
Charles – Lefevre Georges

■ Factrice du

Decauville :

Chausson Marie

À Izy : Lefevre (dit Laricot)

■ Fontainier :

Cirade Louis

■ Notaires :

Pasquier Gaston

■ Assurances :

Guerin Pierre

■ Caisse d’épargne :

Melle Beaufort

■ Percepteur :

Ledoux

■ Permanences

bancaires :

Le jeudi toutes
les semaines

BNCI : Café du commerce

(Salle du Fond)

Crédit Agricole : Hôtel

de la Poste – Mr Lallia

■ Messager :

Popot Bernard

■ Grimaud Cinéma :

1 fois par mois

Salle Leprince

■ À Bazoches en

1945-1946 :

- 70 cultivateurs

- 180 chevaux

- 40 à 50 automobiles

- Quelques tracteurs

■ Le fleurissement

Cette année, la remise des récompenses du fleurissement sera accompagnée d’une conférence sur le zéro pesticide par Loiret Nature Environnement. Cette gestion des espaces communaux est obligatoire depuis 2017, elle entrainera quelques modifications dans le paysage de notre commune.

Rendez-vous le vendredi
20 avril à 18 h 30 salle des
fêtes de Bazoches. ■



■ Étapes de construction de l'édifice

1846

La commune projette d'abord la construction d'un bâtiment pour l'école des garçons et des filles à l'emplacement d'une partie de l'ancien cimetière à proximité de l'église. Cette implantation semble avoir été abandonnée au profit du site du jeu de paume, plus au Nord. Toutefois, l'architecture générale du premier projet a été conservée pour la construction du bâtiment : « *Le bâtiment aura la forme d'un parallélogramme rectangle de 22 sur 7 m. La façade sur la rue disposée en 2 petits avant-corps de 0,09 m de saillie détermineront l'entrée de chacune des classes.* »

1851

La construction de l'école de garçons et filles est achevée et le montant des travaux est arrêté pour la somme de 15 384,89 francs le 30 mars 1851. Jean-Louis Etienne Madre fut l'entrepreneur en charge des travaux.

À partir de 1880

La dimension des salles de classe s'avérant insuffisante au regard des besoins, un projet d'agrandissement est présenté en mars 1880. Celui-ci consiste en l'extension du bâtiment existant par la construction, au nord et au sud, de deux corps de bâtiment supplémentaires accueillant :



- des classes secondaires au rez-de-chaussée,
- les logements des instituteurs au premier étage mansardé.

Si nous n'avons pu retrouver la date exacte de réalisation des travaux, de nombreuses photographies anciennes témoignent de l'état du bâtiment à cette époque.

Ces mêmes photos montrent l'existence dès la fin du XIX^e siècle de la grille de clôture ainsi que des pavillons latéraux qui abritent aujourd'hui la bibliothèque et les garages. Ces derniers présentaient originellement une couverture en zinc.

Entre 1918 et 1937

Entre les deux guerres, le bâtiment principal a été profondément remanié. Les extensions latérales de 1880 ont été surélevées d'un étage supplémentaire. La toiture en croupe du corps principal ainsi que les toitures mansardées des bâti-

ments latéraux ont été supprimées au profit de couvertures à deux pentes avec des pignons aux extrémités.

Les pavillons d'entrée ont également été modifiés mais il n'a pas été possible de dater précisément les travaux. Les couvertures en zinc ont été remplacées par de l'ardoise et surmontent une corniche en brique tandis que les ouvertures ont été modifiées. D'autre part, le pavillon Nord a été élargi afin d'accueillir les deux garages.

1976

La mairie fait l'objet de travaux de réaménagement de l'ensemble du premier étage ; la disposition des bureaux est revue tandis qu'un logement de fonction est aménagé dans la partie Nord. Afin d'isoler le logement des locaux de la mairie, un bâtiment accueillant un escalier est construit entre le bâtiment principal et le pavillon Nord (garages)

Le projet et les travaux sont réalisés sous la direction de J. Bruneteau, architecte à Orléans.

2016 et 2017

Réfection de l'ensemble des enduits, des toitures, remplacements des huisseries portes et fenêtres par du double vitrage sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Pereira Architectes, à Saint-Cyr-sur-Loire, avec le concours financier de l'État et du Département. ■



■ « Dans les Ouches »

Exposition « Louis Joseph SOULAS... témoin de son temps 1905-1954 »
Salle des Fêtes de Bazoches du 1^{er} au 11 octobre 2017



Le 24 juin 1988, le Collège de Bazoches prit le nom de « Collège Louis Joseph Soulas », une dénomination judicieusement choisie puisque par les fenêtres de l'établissement les élèves pouvaient contempler la plaine de Beauce qui s'étendait devant eux telle une gravure de Louis Joseph Soulas, artiste peintre graveur beauceron. C'est Madame Soulas, Veuve du graveur, qui vint dévoiler les plaques ornant alors le fronton de l'établissement : la reproduction de la gravure « le moulin aux trois clochers » ainsi que celle de la signature de Louis Joseph Soulas.

En prévision du trentième anniversaire de ce baptême, l'Association « dans les Ouches » a consacré sa dernière exposition à l'œuvre de Soulas. En pre-

■ Collège L. J. Soulas

« Toutes les classes ont pu participer à cette exposition mémorable. Lors des portes ouvertes du mois de juin 2018, cela fera 30 ans que le collège de Bazoches-les-Gallerandes porte le nom de Louis Joseph Soulas.

Une plaque représentant une gravure de cet artiste est en préparation. Nous espérons qu'elle puisse être inaugurée en juin 2018. » ■

mier, des panneaux présentaient une biographie de l'artiste, une brève histoire du Moulin de Lignerolles souvent présent dans ses œuvres ainsi que les trois collèges successifs de Bazoches. Ensuite grilles et vitrines d'exposition montraient les différentes facettes des talents artistiques du Beauceron.



Ont honoré l'exposition de leur présence : J.P. Sueur, Sénateur – M. Gaudet, Président du Conseil Départemental – M. Dubois, Députée Conseillère Départementale – J. Citron, Maire de Bazoches – T. Bordes-Soulas, M.C., G. et A. Soulas, Filles de l'artiste – N. Kerrien, Maire adjoint à la Culture à Orléans – M. Bourgeois, Président de la CCPNL – A.M. Boulic, Principale du Collège Louis Joseph Soulas – Y. Thomas, Président de l'Association « Soulas... mémoire d'une terre gravée ».



Soulas, bien que né à Orléans en 1905, grandit dans la maison familiale, tout près du moulin, à Lignerolles, petit hameau de Coinces sur la route de Patay. Son père, tout à la fois agriculteur et apiculteur, était passionné par le dessin. Très jeune, Louis Joseph montra de telles dispositions pour le dessin que son père n'hésita pas à l'envoyer à Paris en 1917 à l'École de dessin des Gobelins puis en 1918 à l'École Estienne pour y apprendre la gravure sur bois. À l'âge de 15 ans, il fut admis au Salon des Artistes Français à Paris. À 17 ans, il entra dans la vie professionnelle et ses qualités de graveur sur bois furent vite appréciées.



Après divers petits travaux, il entra à la Banque de France où il gravait les modèles de billets. Sa rencontre avec André Jacquemin lui permit d'apprendre la gravure sur cuivre à l'eau-forte, technique qu'il adapta par la suite pour graver le cuivre au burin. C'est à l'illustration de textes publiés dans des éditions de luxe qu'il se consacra tout en gravant ses paysages de



Beauce. Chaque ouvrage comportait alors de nombreux « bois » gravés par L.J. Soulas : Raboliot de M. Genevoix, Thérèse Desqueyroux de F. Mauriac, Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres de Ch. PEGUY ...

En 1939, le ministre Jean Zay le nomma Directeur de l'École des Beaux-Arts à Orléans ... La guerre survint. Soulas fut mobilisé, fait prisonnier en Poméranie en juin 1940 puis libéré pour raisons médicales en 1941. Lorsqu'il rentra à Orléans, ce fut pour constater que son domicile avait été complètement détruit par les bombardements en juin 1940. Son épouse et ses cinq enfants réfugiés à Lignerolles étaient



sains et saufs mais il avait tout perdu. Il reprit son travail et recommença à graver. Portraits de prisonniers, scènes de camps et ruines d'Orléans se mêlèrent aux innombrables gravures de Beauce ou d'ailleurs en France. Son œuvre était unanimement reconnue dans la communauté des Beaux-Arts ; l'Académicien Maurice Genevoix lui remit la légion d'honneur en 1950. Louis Joseph Soulas est décédé brutalement en 1954, laissant derrière lui

une œuvre immense : des centaines d'estampes, des peintures mais également des écrits illustrés tels que La gerbe noire, les bêtes de la nuit. De nombreux musées en France et à travers le monde conservent ses estampes.



Dès le mois de janvier 2017, trois des filles de l'artiste, Thérèse Soulas-Bordes, Marie-Claire et Geneviève Soulas, ont très favorablement accédé aux demandes de l'Association « Dans les Ouches » qui a conçu et réalisé l'exposition. Tous les objets, les livres ainsi que les œuvres exposés provenaient exclusivement de leurs collections personnelles ... Grâce à la collaboration de Madame Boulic, principale du Collège, ce sont tous les Collégiens ainsi que les Elèves des classes de CM2 futurs collégiens, et une classe du Collège Louis Blériot de Toury, qui ont visité avec intérêt l'exposition. Faute de scolaires le mercredi après-midi, l'Association a invité les « Anciens Jeunes » de Bazoches ; ils n'ont pas été avares de commentaires tant les œuvres de Soulas témoignaient de leur « jeune temps ». Soulas avait avant tout le souci de la vérité de ce qu'il donnait à voir et à ressentir ... Pour compléter l'exposition, Christiane Noireau, auteur du livre « Soulas ... mémoire d'une terre gravée » assura une conférence. En une dizaine de jours sont passés un millier de visi-



teurs ; le livre d'or témoigne de leur satisfaction... La visite pouvait se poursuivre dans les rues du village ; sur les grilles du Collège, de la Mairie et de la CCPNL étaient présentés des panneaux illustrés de gravures de Soulas, prêtés par l'Association « Soulas ... mémoire d'une terre gravée ».

Comme Roger Secretain, rendons hommage à Louis Joseph Soulas qui nous a laissés de nombreux témoignages et dont la mémoire perdurera pour les 650 jeunes qui l'ont découvert.

« Son burin, si appliqué à tracer le trait véridique et concret comme son père et son grand-père avaient tracé des sillons en Beauce, était un instrument de poésie, d'imagination, de passion, et il fallait qu'il le freinât pour obéir à une plus haute esthétique. Mais il savait aussi écrire, et parler, et raconter, et inventer. » Roger Secretain (1902-1982), Journaliste et écrivain

Présidente : Lucette VILLARD



■ Courir pour Curie



120 enfants et les accompagnants, professeurs et parents, ont accepté de marcher vers le bois de Landreville le jeudi après-midi et une vingtaine d'adultes ont pris le relais le samedi matin de Bazoches vers Izy.



Ces marches, organisées sur l'Outarvillois, ont permis de reverser 8 500 € à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer. Cette année, la recherche est portée sur le cancer chez les jeunes enfants. Un grand Merci à tous les participants. ■



■ K-DANSE

Les cours de street-jazz de l'association K'Danse réunissent à la rentrée 2017 un peu plus de 130 adhérents. 11 groupes, tous âges confondus sont nécessaires pour permettre à tous de danser en fonction de son niveau. Des cours d'éveil de 3/4 d'heure par semaine sont proposés aux plus jeunes (4 ans). Il y a aussi les cours d'une heure pour les enfants, et plusieurs cours d'1 h 30 pour les ados et les adultes.

Comme tous les ans, plusieurs projets sont mis en place.

Les calendriers du projet Noël sont toujours très demandés ainsi que les T-shirts et les crayons au logo K'Danse. Au printemps, l'association offrira à tous ses adhérents, une sortie au zoo de la Flèche (le samedi 14 avril 2018). Enfin, l'année se terminera par le traditionnel gala qui se tiendra à la salle des fêtes de Pithiviers-le-Vieil le week-end du 07 et 08 juillet 2018. Deux représentations sont nécessaires car, l'année dernière, plus de 500 spectateurs sont venus applaudir nos danseuses. Les représentations se feront le samedi soir et le dimanche après-midi. ■

La Présidente, Elisabeth SERGENT,
k-danse@orange.fr.

■ SACAPOF Club d'escalade

Au dessus du Sol !!!

L'activité de l'année à Bazoches : la Grimette !

Si l'escalade a été longtemps marginalisée, cette activité sportive est aujourd'hui de plus en plus appréciée. La section SACAPOF propose deux créneaux dans notre commune :

Depuis 3 ans, Julien encadre les enfants et adolescents. Il propose des cours de découverte et de perfectionnement entre 17 h et 19 h.

Cette année, afin de répondre au mieux aux besoins et sensibiliser nos habitants à cette activité sportive, Franck accueille les adultes, tous les vendredis de 19 h à 21 h 30 ; lors de ces séances vous allez découvrir et acquérir la gestuelle, les techniques progressives ainsi que les principes de sécurité.

La section de Bazoches est associée au club SACAPOF de Saint-Jean-de-Braye. Le club compte 209 licenciés dont 27 à Bazoches.

Très impliquée et afin que chacun puisse

peaufiner ses possibilités, dépasser ses propres limites, l'association s'applique à proposer à tous ses adhérents plusieurs sorties comme à la salle "Climb'up" de Saran afin d'aller pratiquer dans la plus grande salle du département ou en milieu naturel sur les falaises de Blois, Vendôme et de Bourgoigne.

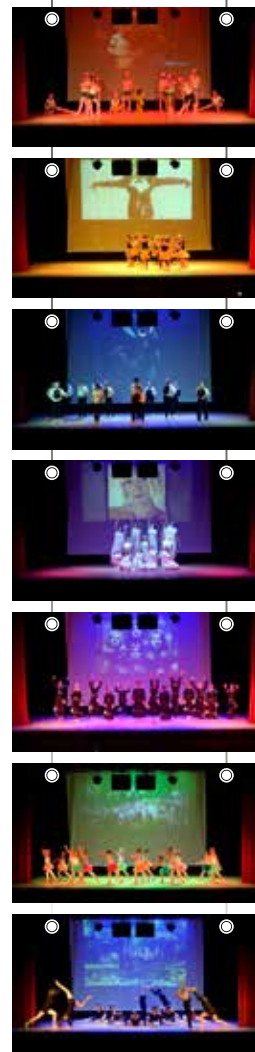
L'escalade est bien plus qu'un sport, c'est une véritable thérapie pour travailler des qualités qui nous manquent, tous, un jour ou l'autre « arrivée au bout de cette sacrée voie ! et cela quoi qu'il arrive ! »

Convivialité, partage, réflexion, confiance, lâcher prise.

N'hésitez pas à venir découvrir cette activité au gymnase de Bazoches, les lundis ou les vendredis, responsables, adhérents échangeront et vous renseigneront sur cette pratique praticable à tous et qui monte, qui monte, qui monte ! ■

Informations :

<http://sacapof.wixsite.com/sacapof>
Tél. : 02 38 59 95 15





Le résultat du concours des maisons illuminées :

M^{me} Virginie Roulet élue 1^{re} maison
M^{me} Daulne et Mr et M^{me} Shwing à égalité pour la seconde place.
Mr Arnaud Giraud 3^e place
M^{me} Dorkel Jessica et Mr Gardin 4^e place
Nous offrirons un panier garni (Cave Dégust'&moi) aux deux commerçants de Bazoches qui participent depuis deux années.

Une choucroute plus que réussie.

Le samedi 14 octobre, le comité des fêtes avait concocté une soirée choucroute pour le plus grand plaisir des 122 convives présents à la salle polyvalente. Le menu était confectionné par Christine et Thierry, aidés de leur fils Kévin du Bistrot du Marché, à Neu-

Le Comité des fêtes : 2017

ville-aux-Bois. Autant dire que l'équipe de bénévoles était bien affairée pour les préparatifs et, en salle, pour le service. Denise est venue d'Aschères-le-Marché, comme bon nombre de ses semblables. Solange, une autochtone, est une incontournable de ce type d'événement. Quant à Monique, une Bazochonne, elle participait pour la première fois et n'a pas été déçue.

Bourse aux vêtements réussie.

Le dimanche 5 novembre, le comité des fêtes organisait sa bourse aux vêtements à la salle polyvalente. Près de 115 mètres de tables étaient occupés par 18 exposants.

Cette année, l'organisation aura utilisé tout l'espace, afin d'optimiser l'animation. Contrairement à la première édition, où seuls 83 mètres avaient été investis. Les articles de puériculture, vêtements et jouets, étaient bien présentés, ce qui a largement facilité le passage des visi-

teurs. Après un début de matinée calme, on a noté un pic d'acheteurs vers midi.

Un vide-grenier plaisant.

Le comité des fêtes a orchestré un vide-grenier dimanche 21 mai à Izy. Environ 20 exposants tenaient des stands. Celui des crêpes a connu une bonne fréquentation. L'association Sid'en fer a exposé son side-car. L'engin a attiré le regard des promeneurs. Le stand restauration, tenu par l'équipe de bénévoles, a été accaparé. La famille Houssin proposait une balade à poney pour les enfants. ■

Agenda 2018 :

10 juin : Vide grenier à Izy
13 et 14 juillet : Bazoches
16 septembre : Vide grenier à Bazoches avec l'AOCO
14 octobre : Soirée à Bazoches

Téléthon 2017

Le téléthon 2017 s'est déroulé à la salle des fêtes de Bazoches-les-Gallerandes le mercredi 06 et le samedi 09 Décembre.

Le mercredi après-midi a eu lieu un concours de Chaloupée rassemblant 84 personnes.

Le samedi matin, a eu lieu 2 h d'escalade, 1 h de Zumba et un concours de gainage.

L'après-midi, une vingtaine de personnes ont effectué une marche de 6 kms et 40 enfants ont joué dans un tournoi de hand pour les -10 ans.

Le téléthon terminait par une soirée cabaret avec Les Folies Intemporelles. 45 personnes étaient présentes.

Nous remercions la commune pour les boissons et le prêt du matériel. Puis la Communauté de communes et SUPER U de Neuville aux Bois pour avoir offert des lots.

Ainsi que le salon de coiffure de Pithiviers le Vieil, la boulangerie DEBELLU, le Petit Bar, la pharmacie et l'épicerie de Bazoches-les-Gallerandes, pour nous avoir offert des produits afin de confectionner les lots, la SARL Badaire pour le prêt du matériel.

Nous remercions toutes les personnes pour leurs dons en espèces ou en chèques.

Je tiens également à remercier le club des anciens jeunes, le club d'Escalade, Bazoches Fitness, le club de Handball, Les Folies Intemporelles, le Comité des fêtes et de tous les bénévoles qui ont aidé pendant cette journée.

Malgré le peu de personne aux activités la recette totale est 2820.95 € dont 1925.95 € pour les activités et 895 € de dons. ■

Le Coordinateur, Thierry Hupin

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



En chiffres

2820.95 €

de recette totale

13,50 €

de dépenses pour ces 2 jours

2 807,45 €

est le Versement fait à l'AFM

■ Les folies intemporelles

Présentation de l'association

Pourquoi Les folies intemporelles ? : faire découvrir tout genre de danse et chant au public dans un cabaret. L'histoire de la création ? 4 danseuses ont décidé de re-

prendre en gestion leur cabaret existant et lui donner une nouvelle image, puis créer un nouveau spectacle.

Comment s'est créée l'association ? Créée par des amies passionnées de danse, strass et paillette...

Pourquoi intemporelles ? Car nous proposons un spectacle qui vous fera voyager dans le temps et l'époque au travers de la danse.

Le but de notre association est de rendre accessible financièrement à toutes personnes la possibilité de venir voir un spectacle de cabaret. Notre message, partager de bons moments, apporter joie ambiance convivialité avec notre public, prendre juste le temps de se faire plaisir et de prendre du plaisir.

Composition

Elle est composée de 8 danseuses : Sandra Initia, Alicia Initia, Maeva Fleureau,

Marlène Fleureau, Emilie Villemaine, Anne Laure Plé (secrétaire), Sonia Kugler (présidente) et Axelle Chardon (trésorière) ; un chanteur Syvain Austruy et un musicien Fabien Courtes.

Nous nous produisons pour diverses occasions : comités des fêtes, entreprises, pour d'autres associations, des soirées privées exemple anniversaire mariage, cafés bars...

Nous faisons appel à des dons pour pouvoir financer la mise en scène et une partie des costumes du spectacle pour cela vous pouvez faire un don sur <https://www.cotizup.com/les-folies-intemporelles> (déductible des impôts)

Les succès et les difficultés rencontrées

• Succès : Les spectacles réalisés l'année dernière, les retours suite à cela, l'avancé sur la finalisation de tout notre spectacle, le soutien et l'aide

apportée par nos familles et la profonde satisfaction de partager de bons moments sur scène

• Difficultés : Financer et boucler notre budget pour finaliser notre spectacle et donc l'achat de nos costumes, tissus aménagement de la scène. Trouver des sponsors et subventions, présenter un spectacle de qualité avec peu de moyen et gérer vie personnelle et cabaret

Les projets

Se produire le plus possible (petites comme grandes prestations), organiser et réaliser un grand spectacle cabaret des folies intemporelles.

Diner spectacle à Bazoches-les-Gallerandes : le 22 septembre 2018 avec l'association Fitness. ■

*La présidente Sonia Kugler
Cabaret Les Folies
Intemporelles...*

Contacts

lesfoliesintemporelles@gmail.com

M^{me} Kugler Sonia

Tél. : 07 83 59 01 51

Facebook : cabaret les folies intemporelles



■ L'air du Temps

La chorale s'est enrichie pour la saison 2018 d'un pianiste qui remplacera Danièle Hecquet parti à la retraite et qui nous a accompagné pendant une décennie. Le nouveau prodige s'appelle Michel Teixeira, autodidacte, discret, jeune et oh combien créatif et efficace, à la veille de la Nativité.

En 2018

La 7^e randonnée autour du Château de Chamerolles le lundi 02 Avril 2018, un concert à Crottes-en-Pithivrais en avril, un concert en mai à Rouvres-St-Jean, le concert de fin d'année à Bazoches-les-Gallerandes le vendredi 29 juin 2018.

Exceptionnellement le repas d'année a eu lieu dans la salle de répétition, j'ai projeté les dix dernières années de l'activité chorale. Musicalement vôtre. ■



■ Club des Anciens Jeunes de Bazoches-Izy

En 2017, 83 adhérents sont inscrits.

Le club organise 2 concours de chaloupée par an avec une participation d'environ 130 personnes et un 3^e dont le bénéficiaire est reversé au Téléthon.

En mai, le repas a réuni 69 convives, les doyens ont reçu un petit présent. À l'occasion de la semaine bleue, le goûter animé par le Quadrille de Bondaroy a ravi les 71 inscrits. Les danseurs et danseuses ont revêtu leurs costumes du siècle dernier.

62 personnes ont pu bénéficier des sorties et voyages proposés. Une quarantaine d'adhérents participe aux jeux le mercredi 2 fois par mois. ■



■ A.O.C.O.

(Association Omnisport du Canton d'Outarville)

► A.O.C.O. HAND BALL
Responsable : Mr HUPIN Thierry
29, résidence des Prés - E1
BAZOCHES
Tél. : 06 79 98 67 63

► A.O.C.O. TENNIS
M^{me} BOST Corinne
2 bis, rue Paul Challine
ATTRAPS - 45480 CHAUSSY
Tél. : 06 86 10 97 37

► A.O.C.O. CYCLO
Mr THIBAUT Serge
21, place des Tilleuls - BAZOCHES
Tél. : 02 38 39 33 46

► A.O.C.O. GYM D'ENTRETIEN
(gymnastique douce)
M^{me} METIVIER Reine
10, rue St Lazare
Fresnay-l'Aubry - IZY
Tél. : 02 38 39 31 54

► BAZOCHES FITNESS
(Fitness, Zumba, Pilate, Yoga)
M^{me} ADJAOUD Akila
24, impasse des Bruants
BAZOCHES
Tél. : 06 85 15 21 44

► SACAPOF (Escalade)
Mr Fabrice PILOU
76 rue de l'Eglise
45150 DARVOY
Tél. : 06 28 78 77 53

■ U. S. B. Football

(adultes et enfants)
► Mr PHELUT Jean-Marc
18, Donville - BAZOCHES
Tél. : 06 79 25 03 68

■ Karate Club Bazoches-Izy

(Karaté, Body Karaté, Self défense féminine- adultes et enfants)
► Mr Yves CARROUÉ
1, Donville - BAZOCHES
Tél. : 02 38 39 33 91
06 63 65 87 24

■ Amicale de Pétanque

(adultes et enfants)
► Mr REMOND Bruno
93, Grande rue - BAZOCHES
Tél. : 06 47 13 37 59

■ K'Danse

(danse adultes et enfants)
► M^{me} SERGENT Elisabeth
83, Grande Rue - BAZOCHES
Tél. : 02 38 39 39 28
06 83 36 93 41
k-danse@orange.fr

■ Les associations de Bazoches - Izy

Loisirs - Culture

■ Association "Virevolte"

(Danses de salon adultes et enfants danse orientale, danse en ligne)
► Mr GADOIS Olivier
2 Grande rue - OUTARVILLE
Tél. : 06 85 17 35 34

■ Les Folies Intemporelles

(Spectacle cabaret, chants, danse, théâtre...)
M^{me} KUGLER Sonia
17 rue du Haut Sentier
45170 NEUVILLE-AUX-BOIS
Tél. : 07 83 59 01 51 (KUGLER Sonia)
ou 06 87 89 79 27 (CHARDON Axelle)

■ La Bazochoise

(Fanfare/cours de musique/ solfège - adultes et enfants)
► M^{me} PATINOTE Murielle
5, rue du Moulin - BAZOCHES
Tél. : 02 38 39 30 25

■ Culture & Loisirs

► M^{me} MALINGE Florence
16, rue de la Gouetterie - Geudreville
45450 JOUY-EN-PITHIVERAIS
Tél. : 06 31 85 25 41

■ Chorale "L'Air du Temps"

► Mr KALINOWSKI Gilles
6, rue de Rabajou
45170 CHILLEURS AUX BOIS
Tél. : 02 38 39 82 75

■ Dans les Ouches

(généalogie)
► M^{me} VILLARD Lucette
36, Gueudreville - BAZOCHES
Tél. : 02 38 39 38 03
E-mail : les-ouches@orange.fr
Site : www.dans-les-ouches.fr

Seniors

■ A.C.P.G. - C.A.T.M.

(Anciens combattants)
► Mr DEROUET Roland
31, rue Neuve - BAZOCHES
Tél. : 02 38 39 40 58

■ Club des Anciens Jeunes

► M^{me} METIVIER Reine
10, rue St Lazare
FRESNAY L'AUBRY - IZY
Tél. : 02 38 39 31 54

Divers

■ Amicale des Pompiers

► Mr BROCCARD Matthieu
45 Grande Rue - BAZOCHES
Tél. : 06 76 60 22 49

■ Sté de Chasse Izy

► Mr CHATELAIN Serge
15, rue de la Barre - IZY
Tél. : 06 07 88 16 12

■ Sté de Chasse de Bazoches et G.I.C.

► Mr MARCHAND Dominique
Mairie de BAZOCHES
62, Grande rue BAZOCHES
Tél. : 02 45 77 00 00

■ Les Z'enfants d'abord

(Association de parents d'élèves)
► M^{me} Aurélie COUTURAUD
E-mail : leszenfantsdabord@outlook.fr
Page Facebook : Les Z'Enfants D'Abord

■ Le jardin du Troc

(Ne jetez plus, venez troquer vos objets)
► M^{mes} JEHANNO Laetitia et LUDGER Erika
E-mail : decolaeti@hotmail.fr
Tél. : 06 79 17 18 40 - 06 66 15 50 49

■ Secours Humanitaire

► Mr COUVREUR Michel
15, impasse des Ortolans
BAZOCHES

■ Comité des Fêtes

► Mr ROUSSEAU Dany
15, rue de la Flèche - IZY
Tél. : 06 82 79 69 49

■ Végépartage

► Mr Jean-Hugues CHEZLEMAS
Mairie de BAZOCHES
62, Grande rue BAZOCHES

En bref

Une retraite bien méritée pour Patrick MALARD

Après 36 ans passé à enseigner à nos chères têtes blondes, Patrick Malard a pris sa retraite en juillet 2017.

Après avoir effectué son service militaire, il arrive à Bazoches en tant qu'instituteur en septembre 1981, sous la direction de Michel VERNAY. Il a enseigné aux élèves allant du CE1 au CM2 et est devenu directeur en septembre 2012. Il a participé activement à la vie associative de Bazoches, notamment à l'AOCO tennis dont il fut Président dans les années 90, et fut également membre de l'USB.



■ École élémentaire

Depuis la rentrée de septembre l'équipe enseignante de l'école élémentaire se compose de M^{mes} Léger, Tanguy, Benoist, Dupuis, Malard et Courtès qui a par ailleurs pris la direction depuis le départ en retraite de Mr Malard.

L'école accueille 135 enfants répartis en 6 classes, dont 4 classes à double niveau.

Les activités de l'école visent à développer les apports culturels et à améliorer le vivre ensemble au sein de l'établissement.

Pendant les récréations, des jeux sont proposés aux élèves (cordes à sauter, balles de jonglage, livres, élastiques, ballons, osselets...), des élèves participent à l'organisation de ces jeux. Par ailleurs, des élèves de CM2 sont médiateurs et aident à la résolution des plus petits conflits.

Depuis septembre, toutes les classes ont visionné deux films dans le cadre de école et cinéma, les CM1 et CM2 sont allés au théâtre à Orléans, ils ont bénéficié de l'intervention d'une plasticienne, ils ont visité l'atelier du sculpteur Mathias Liptay, à Bazoches, ainsi que l'exposition sur Soulas.

Les CE1/CE2 et CE2/CM1 sont allés visiter la déchetterie.

Toutes les classes ont visité l'exposition de la FRMJC sur la gestion des déchets. De nombreuses autres activités ont été réalisées ou sont en cours dans la prévention des conduites à risques.

Pour finir, l'école s'implique dans les actions solidaires "collecte de piles usagées" pour électrifier des écoles au Népal, collecte de cartouches d'imprimante pour l'association Jeunesse au Plein air qui participe aux vacances et aux classes de découverte. ■

■ Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire ouvre ses portes de 7 h à 9 h et de 16 h 30 à 19 h, pour accompagner les enfants avant et après l'école.

L'équipe d'animation rassemble les enfants, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15 h 40 à 16 h 30 durant les TAP pour la découverte de jeux de société, d'animaux exotiques, des ateliers culinaires et des créations manuelles...

L'accueil de loisirs est heureux d'accueillir les enfants de Bazoches-les-Gallerandes et de Greneville En Beauce de 12 h à 19 h les mercredis récréatifs. Les enfants ont le plaisir de faire des activités manuelles, des at-

eliers culinaires et de confectionner des grands jeux.

L'accueil de loisirs ouvre ses portes du jeudi 26 avril au 09 mai 2018 sur le thème « *la mer dans tous ses états* » Nous attendons les enfants pour leurs faire découvrir l'univers marin. ■

Marie, Flavie, Catherine, Caroline, Nathalie, Jennifer, Gaëlle et Nicole.

Informations :

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret
1 rue de Pithiviers
45480 Bazoches-les-Gallerandes
Tél. : 02 38 39 39 30
enfance.jeunesse@cc-plaine-nord-loiret.fr

■ École maternelle

Pendant l'année scolaire 2016-2017, les enfants de l'école maternelle ont eu l'occasion de faire quelques sorties et d'assister à des spectacles.

Au mois de Novembre, ils sont allés au Cinémobile de Bazoches pour voir des petits films d'animation.

En décembre ils ont vu un spectacle de Noël et ils ont eu la visite du Père Noël venu avec sa hotte pleine de cadeaux lors du goûter.

En janvier, les élèves ont réalisé des galettes qui ont été offertes aux parents lors de portes ouvertes.

Au mois de mars les moyens et les grands de l'école se sont rendus à la maison de la Beauce où ils ont appris à fabriquer du pain, les petits y sont allés au mois de mai.

Au mois de juin toute l'école s'est rendue au zoo de Thoiry et toutes les classes avaient préparé des danses pour la fête de l'école. ■

■ Vers la fin des pesticides dans les villes

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit l'usage des pesticides par les collectivités pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts, et promenades ouverts au public. Les pesticides sont aussi retirés de la vente en libre-service pour les particuliers. Leur usage et leur détention seront également interdits à compter du 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers.



Les bonnes raisons de supprimer l'usage des pesticides

► Qu'est-ce qu'un pesticide ?

C'est un produit utilisé pour la prévention, le contrôle et l'élimination des plantes ou animaux jugés indésirables.

► Préserver la santé des habitants et celle des agents techniques d'entretien des espaces verts et des voiries.

- La santé publique : La forte proximité avec les produits crée des cas d'intoxication indirecte. Une partie non négligeable des produits phytosanitaires est dissoute dans l'air lors de leur utilisation. Ils peuvent alors être absorbés sous forme de molécules volatiles, mettant à mal la santé des usagers des espaces publics.
- La santé des applicateurs : Malgré des équipements de protection, les pesticides peuvent provoquer des intoxications, des affections respiratoires et dermatologiques de ceux qui entretiennent les espaces vert et voiries.

► Préserver nos ressources et la qualité de notre environnement

- La qualité de l'eau : Selon la perméabilité des surfaces sur lesquelles ils sont épandus, les pesticides ruissellent jusqu'aux cours d'eau ou s'infiltrent dans les eaux souterraines. Ces ressources en eau sont ainsi directement impactées par nos pratiques.
- La qualité des sols : La plus grande partie des pesticides non captés par la plante se retrouve dans le sol. Ils entament alors une dégradation qui peut durer de nombreuses années. Lors de cette dégradation, ils sont transformés en divers composés chimiques qui peuvent avoir des conséquences sur la qualité des sols. Toxicité, baisse de la fertilité, perte de matière organique...
- La perte de la biodiversité : Les pesticides affectent l'ensemble de la faune et

de la flore. Les insectes et en particulier les pollinisateurs sont les plus touchés. Les oiseaux, les amphibiens, les mammifères sont victimes par bioaccumulation ou par manque de ressources alimentaire comme les insectes.

Une évolution des pratiques et du paysage

L'arrêt de l'utilisation de pesticides entraîne un changement des pratiques d'entretien par les services municipaux (désherbage manuel, mécanique ou thermique), mais aussi un changement de conception des espaces verts communaux. Certains massifs seront paillés pour éviter la pousse d'herbes spontanées. Sur d'autres espaces, des végétaux seront plantés ou du gazon semé pour maîtriser plus facilement leur végétalisation et réduire la place laissée à ces herbes spontanées. Ce changement des pratiques entrainera donc une évolution de notre

paysage avec une place accrue laissée au végétal, et une biodiversité encouragée.

Signature de la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages »

Pour accompagner les services municipaux dans cette transition vers le Zéro Pesticide, et pour sensibiliser les bazochois à cette démarche, notre commune s'engage en 2018 dans la charte proposée par Loiret Nature Environnement et la FREDON Centre-Val de Loire. ■

Nous vous donnons rendez-vous **vendredi 20 avril** à 18 h 30 à la salle des fêtes.

La signature de la charte sera suivie d'une conférence « *Ma ville sans pesticide* » animée par Loiret Nature Environnement, et par la remise des prix des maisons fleuries.

■ Les stationnements gênants et dangereux

« *Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.* » Article 417-10 du code de la route

« *Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers.* » Article 417-9 du code de la route

Est considéré comme gênant le stationnement d'un véhicule sur un passage piétons ou devant un poteau incendie. Malheureusement ces phénomènes sont de plus en plus fréquents à Bazoches. Merci de veiller au respect de chacun. ■



Exemple à ne pas faire :

Le stationnement devant une borne incendie empêche son utilisation par les services de secours.

■ Les commerçants-artisans de Bazoches - Izy

■ Bar-Brasserie Restaurant Pizzeria

» HÔTEL DE LA POSTE

Bar-Restaurant
36, Grande Rue
Tél. : 02 38 30 10 79

» Le P'tit bar

Bar tabac, presse, FDJ,
Mr GURR Daniel

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi :
6 h 30 - 14 h et
16 h 30 - 20 h
Dimanche : 7 h 30 - 14 h
Fermé le mercredi
après-midi
12, Grande Rue
Tél. : 02 38 34 26 83

» GEO'S Pizza

KERGUEN Geoffrey
Place de l'Église
Lundi de 16 h 30 à 20 h 30
Tél. : 06 99 37 81 24

» O'DELICE

Pizzeria et snacks
13 Grande Rue
Ouvert du mardi au
vendredi de 11 h 30 à
14 h 30 et de 18 h à 21 h 30
et le samedi de
18 h à 21 h 30
Tél. : 02 38 34 28 85
facebook.com/o.delices45

■ Boulangerie Relais postal

» Société VALJEF

Loïc DEBELLU
4, Grande Rue
Tél. : 02 38 39 46 67

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi :
6 h 30 - 12 h 45 et
16 h - 19 h 30
Samedi : 7 h - 12 h 45
et 16 h - 19 h 30
Dimanche : 7 h - 12 h 45
Fermé le mercredi
Tél. : 02 38 39 46 67

■ Superette

» LE PANIER SYMPA

Mr BOUCHRIK Mohamed
27 C Grande Rue
Tél. : 02 38 33 17 54
Ouverture 7 jours sur 7 de
9 h à 13 h et de 15 h à 21 h

■ Huilerie Lалуque Produits fermiers

Distributeur 7j/7 de
produits fermiers
Vente à la ferme sur RDV,
visite de groupe possible
LALUQUE Christophe
et Marie-Thérèse
15, rue de la Fontaine - IZY
Tél. : 06 82 12 19 35
02 38 39 33 18
www.huilerie-laluque.com

■ Coiffure

» CHRISTINE coiffure

1, Grande rue
Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi
9 h - 12 h et 14 h - 19 h
Le samedi 8 h - 17 h
Journée continue
Tél. : 02 38 39 32 32

■ Couverture-Zing

» HARDOUIN
Gilles et Marc
66, Grande Rue
Tél. : 02 38 39 36 23

■ Électricité Plomberie Sanitaire

» BILLAUT Entreprise

20, rue St Lazare - IZY
Tél. : 02 38 39 97 15

» ARMS

20, Gueudreville
Tél. : 02 38 39 31 07

■ Maçons

» BECHU Luc
9, rue du Bois
Tél. : 02 38 39 42 92

» LALUQUE Éric

13, rue de la Barre - IZY
Tél. : 02 38 39 30 75

■ Menuiserie

» Bazoch'Bois
HAMONIERE Dany
ZA de L'embarcadère
Tél. : 06 10 56 43 26

■ Peintre

» MOREAU PEINTURE
6, place des Tilleuls
Tél. : 06 17 11 03 09

■ Garage

» HOUDAS Jean-Paul
36, rue de Donville
Tél. : 02 38 39 32 07

■ Réparation - Vente Moteurs Électriques

» C.E.S.+

CHEZLEMAS Jean-Hughes
13, rue de Pithiviers
Tél. : 02 38 39 42 11

■ Ingénierie Bâtiment

» JOUENNE Alain

8, Stas
Tél. : 02 38 39 37 46

■ Taxi

» BERNARD Taxi

Services EURL
22, rue des Garennes
Port. 06 22 56 73 05
Tél. : 02 38 32 53 05

■ Aménagement inté- rieur - Rénovation Pose Menuiserie - Placo

» Entreprise Pascal JAMAIS

12, rue de la Poussinière
Tél. : 02 18 13 18 69

» ARMS

20, Gueudreville
Tél. : 02 38 39 31 07

» BAT'INOV

46 rue de la Poussinière
Tél. : 07 86 98 10 84
bat-ino@outlook.fr

■ Nettoyage Industriel

» AKI - NET

Akila ADJAUD
24, impasse des Bruants
Tél. : 02 38 39 37 48
06 85 15 21 44

■ PICOTINE & CO

» Marie ROUSSY

Organisation d'anniversaire
d'enfants et d'adultes
Accueil d'événements
Hameau de Gueudreville
Tél. : 06 64 25 97 01
mai-r@orange.fr

■ Gîtes

» GÎTE MERL'IZY

réservation à location@
reservation-loiret.com

■ Pépinière et Jardin à visiter

» LE JARDIN DES 4 SAISONS

AUBIN Thierry
12, rue de la Cave
Tél. : 06 19 29 54 11
www.le-jardin-des-
4-saisons.com

■ Paysagistes

» COLAS PAYSAGE

Yohann COLAS
9 rue de Chilleurs
Tél. : 06 86 95 95 38
02 38 39 33 01

» PASSION JARDIN

5 bis rue de la Cave
Tél. : 07 88 66 53 99

A.M.R.
Alexandre Monteiro Renovation

11 Grande Rue
45480 Bazoches - Les Gatterandes
Monteiro.gleneau@gmail.fr

Monteiro alexandre
Aménagement de vos intérieurs murs
sol et plafond

Alexandre Monteiro
(A M Renovation) 06 31 03 34 62

■ Les entreprises

■ Coopérative Agricole Bonneval Beauce et Perche

Rue de Pithiviers
Tél. : 02 38 34 09 82

■ Crédit Agricole

3, rue Robine
Tél. : 0 978 978 978
Fax : 02 38 39 35 76

■ C.T.L.

(Chaudronnerie
Tuyauterie du Loiret)
Z. I. de L'Embarcadère
Tél. : 02 38 39 34 67
Fax : 02 38 39 34 92

■ EURL H I 45

(Emboutissage)
Z.I. de L'Embarcadère
Tél. : 02 38 39 48 92

■ Isossol

Z.I. de L'Embarcadère
Tél. : 02 38 39 47 71
Fax : 02 38 32 59 26

■ Placoplatre SA

(Matériaux d'isolation)
Z. I. de L'Embarcadère
Tél. : 02 38 34 55 34

■ Rotor-Maintenance

(Maintenance-
Réparation - Hélico)
Mr ANGLADE
21, rue du Moulin - IZY
Tél. : 02 38 39 36 54
Fax : 02 38 39 36 55

■ Société de Traitement Chimique des Métaux (S. T. C. M)

(plomb, affinage)
11, rue de Pithiviers
Tél. : 02 38 34 52 50

■ Thelem Assurances

Mr William LAMANTHE
12, rue de Pithiviers
Tél. : 02 38 39 40 39
Fax : 02 38 39 31 40

■ Notaire

► Maître Virginie RODANGE-POIGNON

7, place de l'Eglise
Tél. : 02 38 39 40 18
Fax : 02 38 39 35 84
virginie.rodange-
poignon@notaires.fr

■ Santé

■ Cabinet Médical

3 bis rue de Pithiviers

► Médecins généralistes

Dr Galipon, Dr Triki,
Dr Miqyass, Dr Leleu
Tél. : 02 38 39 40 36

► Infirmières

M^{mes} Lafite, Laroche,
Baugé, Bouquillon
Tél. : 02 38 39 36 60

► Kinésithérapeutes

M^{mes} Baudère,
Pelletier, Vingerder
Tél. : 02 38 39 36 73

■ Médecin généraliste

Dr Crossonneau
Jean-Pierre
8, route de Pithiviers
Tél. : 02 38 39 41 02

► Pédicure Podologue

M^{me} Moulet
et Mr Bellanger
Tél. : 02 38 39 35 90

► Diététicienne

M^{me} Lefebvre Catherine
Tél. : 02 38 39 40 36

► Cabinet Dentaire

Dr Amouri Saïf
Tél. : 02 38 06 11 02
Dr Bouraoui Naceur
Tél. : 02 38 06 11 03
Dr AMOURI Safa

■ Pharmacie

Delanoue Mercier Martine
8, route de Pithiviers
Tél. : 02 38 39 40 38

■ Le RAM

Le RAM (Relai Assistants Maternels), « *La cabane à malice* » est un lieu :

- d'échanges, et d'animations à destination des assistants maternels, des parents et des enfants
- de rencontres, de soutien et accompagnement, d'entraide pour les assistants maternels
- d'écoute et d'informations sur l'offre d'accueil, l'embauche et le statut des assistants maternels, la réglementation, les aides... pour les parents

- de socialisation, de nouvelles découvertes, de jeux, sorties, diversifiés et adaptés aux tout-petits avant l'âge scolaire
- un service public gratuit soutenu par la CCPNL, la CAF, la MSA et le Conseil Départemental du Loiret.

Un nouvel espace d'échanges et de jeux à destination des jeunes parents devrait voir le jour bientôt : n'hésitez pas à vous renseigner au RAM !
D'autres projets sont en



cours : décos et fête de Noël, temps relaxation, sorties, spectacle... ■

Contact



Véronique VANNIER,
Éducatrice de jeunes
enfants et Responsable
du RAM
Tél. : 02 38 39 14 75
Mail : ram@cc-plaine-nord-
loiret.fr
3, place du Vieux Marché
45480 Outarville

	Accueil	Temps collectifs de 9 h à 11 h 30	Lieu
Lundi de 8 h à 17 h 30	Sur rendez-vous		
Mardi de 8 h à 17 h 45	Ouverture au public	Andonville : 1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois Guignonville : 2 ^e et 4 ^e mardi du mois	Salle d'accueil périscolaire Salle polyvalente
Mercredi de 8 h à 12 h	Ouverture au public		
Jeudi de 8 h à 17 h 30	Ouverture au public	Bazoches-les-Gallerandes	Salle de l'ancien collège, entrée par l'aire de jeux
Vendredi de 8 h à 16 h	Sur rendez-vous	Outarville	RAM (ancien bureau de poste)

Sauf pendant les vacances scolaires

Tarifs communaux (applicables au 1^{er} juillet 2015)

MATÉRIEL DE BAZOCHES

1 plateau avec tréteaux (4 m) + chaises	forfait	10 €
Chaises seules	1 à 20	15 €
	21 à 30	27 €

SALLE DES FÊTES DE BAZOCHES

Particuliers		
Banquets et mariages	été	120 €
	hiver*	170 €
Supplément vendredi soir <i>uniquement pendant les vacances scolaires</i>	été	40 €
	hiver*	60 €
Cuisine		150 €
Vin d'honneur		70 €

Associations et sociétés communales

1 gratuite par an pour les associations		Gratuit
Séances récréatives sociétés et associations communales	été	50 €
	hiver*	90 €
Manifestations avec entrée payante	en supplément	15 €
Réunions d'information		Gratuit

SALLE D'IZY

Particuliers	été	80 €
	hiver*	100 €
Vin d'honneur		40 €

* Horaires d'hiver du 15 octobre au 15 avril

CAUTIONS BAZOCHES ET IZY

Caution matériel (par salle) 212 € / Caution ménage 122 €

CIMETIÈRE BAZOCHES

CONCESSIONS	trentenaire	125 €
	cinquantenaire	300 €
	perpétuelle	550 €

CIMETIÈRE IZY

CONCESSIONS	trentenaire	70 €
	cinquantenaire	150 €
	perpétuelle	280 €

COLOMBARIUM BAZOCHES ET IZY

Pour deux urnes	20 ans	531 €
	50 ans	1 061 €

DROITS DE PLACE

Camion le mètre		3 €
Petit marché par jour		5,30 €
Vide grenier particulier Bazoches	le mètre	2,50 €
Vide grenier particulier Izy	le mètre	2 €
Vide grenier professionnel	le mètre	5 €

En cas de non paiement pour les camions facture de 20 m

PHOTOCOPIES

Couleur		1 €
Noir et blanc		0,15 €
Pour les demandeurs d'emploi		Gratuit
Pour les associations communales		Gratuit

BIBLIOTHÈQUE

Jeunes de moins de 18 ans	Gratuit
Adulte Bazoches-Izy	5 €
Adulte Extérieur	9 €
Carte en cas de perte	2 €

* sous réserve de modification dans l'année

État civil 2017

NAISSANCES

Bazoches

Amaël BRUCY le 03 janvier
 Lucas PROPHETE le 10 janvier
 Robin GENDRON le 10 février
 Énora MICHEAU le 22 février
 Nathanaël GELU le 05 mars
 Max GANDON le 01 avril
 Ilyana ECHAROUX LEFEVRE le 26 avril
 Adynah ACHOUI le 25 juillet
 Rayan SIGLER le 13 octobre
 Gabrielle BATT-ALBORETTI le 14 décembre

Izy

Thiago TANGUY le 03 janvier



MARIAGES

Bazoches

Sébastien PROUTEAU et Christine CANCIAN le 24 juin
 Sébastien GUILLAUME et Alexandra GIRARD le 07 octobre

DÉCÈS

Bazoches

Jean-Claude LEPRINCE le 01 janvier
 Daniel LAMEAU le 08 avril
 Pierrette ROUSSEAU veuve LAURE le 09 avril
 Gisèle SANSON veuve AUBIN le 14 avril
 Georges DROU le 08 août
 Hervé CHAUMETTE le 30 septembre

Izy

Danielle MARAGE le 13 février
 Germain QUEYROU le 19 avril

■ Démarches et renseignements

Acte de naissance (demande de copie ou extrait)

Vous devez faire la demande auprès de la mairie du lieu de naissance de la personne concernée par l'acte.

Qui peut faire la demande ?

► **Pour une copie intégrale d'acte de naissance ou un extrait d'acte de naissance avec filiation :**

- la personne concernée par l'acte (à condition d'être majeure), son représentant légal, son époux ou son épouse,
- un ascendant de la personne concernée (parent, grand-parent),
- un descendant de la personne concernée (enfant, petits-enfant),
- ou un professionnel autorisé par la loi (notaire, avocat pour le compte d'un client par exemple).

► **Pour un extrait d'acte de naissance sans filiation :**

Vous pouvez obtenir un extrait d'acte de naissance sans filiation, sans avoir à justifier votre demande ou votre qualité.

Acte de décès (demande de copie)

Une copie intégrale d'acte de décès peut être délivrée à toute personne qui en fait la demande. Faire sa demande auprès de la mairie du lieu du décès, ou auprès de la mairie du dernier domicile du défunt.

Duplicata de livret de famille

En cas de perte ou de vol, vous pouvez demander à ce qu'un second livret de famille (un duplicata) vous soit délivré.

Seul un des titulaires du livret peut faire une demande pour en obtenir un deuxième. Le livret de famille doit être demandé à la mairie du lieu du domicile du demandeur.

Recensement militaire

À effectuer dans la mairie du domicile, dans les 3 mois qui suivent les 16 ans.

Le jeune peut se présenter seul, muni de sa carte d'identité et du livret de famille.

Inscription sur la liste électorale

► **Trois conditions pour être électeur :**

- avoir au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
 - être de nationalité française (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
 - jouir de ses droits civils et politiques.
- À 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

► **Où s'inscrire :**

- à la mairie de votre domicile,
- à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

► **Comment s'inscrire :**

Si vous souhaitez effectuer la démarche sur place, fournir :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité.
- Justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie)

Si vous souhaitez effectuer la démarche en ligne : Se rendre sur le site internet service-public.fr et joindre la version numérisée de la pièce d'identité et du justificatif de domicile.

Légalisation de signature

Ne pas signer le document à l'avance et prendre un rendez-vous

Se présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et apposer sa signature devant le maire ou l'adjoint ayant délégation de signature.

Carte nationale d'identité (CNI) et Passeport

Se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.

Vous pouvez effectuer votre pré-demande en ligne sur service-public.fr

Casier judiciaire

À demander auprès du Service Central de Casier Judiciaire, 107 rue de Landreau – 44079 Nantes, en déclinant très précisément son état civil. Demande en ligne à www.cjn.justice.gouv.fr

PACS

Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS par un Officier d'Etat Civil à la mairie ou par un notaire.

Horaires des travaux extérieurs (bruyants) réalisés par des particuliers

Arrêté municipal du 23 avril 1999

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 – 12 h et de 14 h 30 – 19 h 30

Samedi : de 9 h – 12 h et de 15 h – 19 h

Dimanche et jours fériés : de 10 h – 12 h

Horaires de la déchetterie

Lundi : 9 h – 12 h et de 14 h 30 – 16 h 30

Jeudi : de 9 h – 12 h

Samedi : 9 h – 12 h et de 14 h – 16 h 30

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est INTERDIT.

Arrêté Préfectoral du 09 juin 2017

En application des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire du Loiret, le brûlage à l'air libre des déchets verts (végétaux issus de la tonte des pelouses, feuilles mortes, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages et de débroussaillage) est **interdit toute l'année** et dans tout le département y compris en incinérateur de jardin. Cette disposition s'applique à tous.

